

**Stratégie relative aux programmes
pour les aînés
2010-2014**



Ministère de la Culture, de la Langue,
des Aînés et de la Jeunesse

PRÉAMBULE :

Les aînés sont au cœur de l'identité inuit. Les connaissances qu'ils possèdent incarnent la sagesse accumulée pendant de nombreuses générations. Leurs traditions nous unissent à notre passé et leurs valeurs influencent nos décisions au sujet de l'avenir.

La plupart de nos aînés ont été élevés selon les traditions inuit. Nés dans de petits campements ou villages, ils étaient étroitement liés aux cycles de la terre et aux pratiques coutumières de la société inuit. Ils ont ainsi acquis le savoir collectif de nos ancêtres. Et pourtant, ils se sont adaptés à d'énormes changements. Les familles ont été déplacées vers de plus grandes collectivités, et le mode de vie nomade a été en grande partie abandonné. Les collectivités inuit sont désormais largement exposées aux influences, aux valeurs et aux idéaux du sud. Par conséquent, il est essentiel d'assurer la transmission des traditions, des coutumes et des valeurs sociétales de nos aînés à une nouvelle génération d'Inuit afin de maintenir notre identité culturelle unique.

Le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse présente dans ce document une stratégie visant à soutenir les aînés et à utiliser leur savoir au profit de nos collectivités. Le document décrit également de quelle manière les aînés pourront bénéficier d'une grande plus autonomie grâce à ce processus.

NOTRE MANDAT :

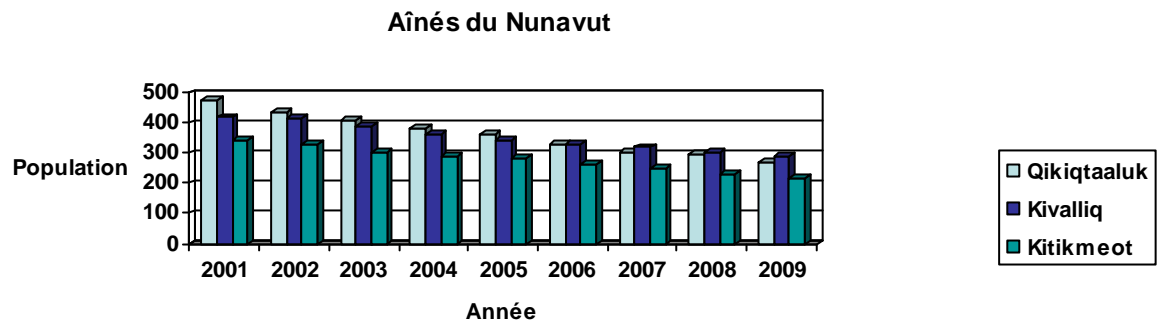
Le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse a reçu le mandat de soutenir les aînés du Nunavut. Afin d'atteindre cet objectif, la Division des aînés et de la jeunesse du ministère organise et finance des programmes et des services culturels à l'intention des aînés. Cela comprend l'octroi de subventions pour la tenue d'ateliers de formation sur la culture, le fonctionnement des comités d'aînés, la mise sur pied de programmes établissant des liens entre les jeunes et les aînés et de projets permettant de recueillir le riche patrimoine de l'histoire orale et des chants traditionnels du Nunavut.

Les collectivités définissent les
« aînés » comme étant les
personnes de 50 ans et plus.

CONTEXTE

En effet, elles [les générations d'autochtones] se sont passé le flambeau de la sagesse ancestrale, des traditions, des rituels, des langues et des valeurs culturelles. Les anciens, les aînés, les grands-pères et les grands-mères ont joué un rôle primordial dans ce processus. Réputés pour avoir une connaissance et une expérience approfondies de la culture autochtone, ils sont perçus comme les dépositaires des enseignements philosophiques qui permettent de vivre en harmonie avec le Créateur et la création. (Rapport de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, 1996, Volume 4, pp.101)

Depuis près d'une décennie, la Division des aînés et de la jeunesse (anciennement la division des programmes communautaires) du MCLAJ tient à jour une liste d'aînés qu'elle peut contacter dans chaque collectivité pour soutenir les initiatives culturelles. Cette liste est mise à jour régulièrement en s'appuyant sur les suggestions des communautés qui définissent les aînés comme étant les personnes de 50 ans et plus. Cette liste indique que le nombre d'aînés possédant des connaissances au sujet de la société traditionnelle inuit est en déclin constant.



Le rôle de premier plan des aînés pour la transmission du savoir traditionnel est sapé par l'érosion de la langue, l'importance croissante des influences du sud au nord, et la perte des milieux d'apprentissage traditionnels. Les occasions pour les aînés de transmettre des compétences liées à la vie dans la nature, par exemple, qui faisaient autrefois partie de la vie quotidienne, sont aujourd'hui beaucoup moins fréquentes. Par conséquent, il est essentiel de consacrer sans tarder des efforts afin de documenter ces connaissances traditionnelles et de trouver de nouvelles façons pour les aînés de transmettre leur savoir aux jeunes.

Les aînés ont connu de nombreux changements au cours de leur vie et ont dû s'adapter rapidement à un monde qui n'était pas le leur. (Participant aîné lors du processus de consultation, 2005)

Le rôle traditionnel des aînés au sein de la société inuit a été complètement transformé au milieu du vingtième siècle avec l'arrivée d'un nouveau mode de vie dans des villages permanents et l'instauration de l'école obligatoire. Malgré ces changements, la langue et la culture inuit sont toujours vigoureuses dans plusieurs collectivités, et presque tous les aînés possèdent encore les connaissances, les compétences et les valeurs inuit traditionnelles. Les aînés de l'ensemble du Nunavut participent activement à l'élaboration de programmes conçus afin de transmettre la culture inuit à la prochaine génération.

PROCESSUS DE CONSULTATION :

Le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse croit que les aînés sont les mieux placés pour identifier les défis qui s'offrent à eux et trouver les bonnes avenues de solution.



Les aînés ont besoin de soutien pour atteindre les objectifs qu'ils ont eux-mêmes décrits. Ils doivent savoir que leurs idées sont entendues par le gouvernement qui entend passer à l'action. Les aînés consultés venaient d'horizons différents et de collectivités différentes, mais leurs recommandations étaient assez similaires. La nécessité de maintenir la langue et la culture inuit constituait une préoccupation majeure, tout comme le besoin d'instiller un sentiment de respect pour les aînés chez les jeunes. Un nombre important de recommandations concernaient la santé et le bien-être des aînés. Le processus de

consultation a mené à la publication du document *Promoting Elders Needs* en 2005. L'adoption de cette stratégie a permis au ministère d'ajuster ses programmes, subventions et contributions de manière à répondre directement aux besoins identifiés par les aînés.

Le MCLAJ est déterminé à poursuivre l'évaluation continue de ses programmes afin de les améliorer. Par conséquent, le personnel du Ministère a profité des ateliers sur *'Inuit Qaujimaqatunqat Katimajit* tenus à Iqaluit en juin et septembre 2008 pour demander aux aînés de quelle manière il serait possible d'améliorer les programmes du ministère. Plus tard cette année-là, un processus de consultation plus approfondi a eu lieu. Un représentant aîné de chaque collectivité a été invité à participer à des ateliers organisés dans les collectivités suivantes :

- Qikiqtaaluk, Cape Dorset, novembre 2008
- Kivalliq, Repulse Bay, juillet 2009
- Kitikmeot, Kugaaruk, septembre 2009.

Le Nunavut compte en ce moment vingt-deux comités d'aînés. Bien qu'ils doivent relever les défis typiques de nombreux organismes bénévoles, y compris la difficulté de conserver une secrétaire qualifiée et la nécessité de constamment présenter une nouvelle demande de financement, le MCLAJ verse du financement chaque année aux comités des aînés. Du financement supplémentaire est disponible sous forme de subventions et de contributions au sein du ministère et d'autres organismes et ministères du gouvernement.



MESURES À PRENDRE POUR METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE

Les résultats du second processus de consultation menée auprès des aînés ont servi à élaborer une stratégie qui tente de répondre aux suggestions formulées par les aînés lors de ces consultations.

La stratégie est également fermement ancrée aux principes énoncés dans Tamapta (gouvernement du Nunavut, 2009) :

Tisser des liens dans notre communauté : Les aînés assurent la continuité culturelle, aident à développer le leadership et transmettent les compétences et les connaissances traditionnelles. Toutes les générations, de la jeunesse aux aînés, seront appelées et encouragées à jouer un plus grand rôle au niveau de la gouvernance et du leadership. Nous améliorerons les possibilités et les programmes visant à soutenir les activités sociales, sportives, récréatives et traditionnelles dans les communautés et sur les terres.

En lisant les mesures suivantes, il est important de garder à l'esprit les objectifs, les étapes à venir et les résultats qui ne sont pas énumérés dans un ordre particulier. En fait, ils doivent être réalisés de manière collective afin de concrétiser la vision de la stratégie dans son ensemble.



A : AUTONOMIE DES AÎNÉS – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En développant des comités d'aînés plus efficaces et plus influents, les aînés seront en meilleure position pour aborder directement les questions d'importance pour eux. Un réseau bien organisé, professionnel et cohérent de comités d'aînés, bénéficiant de bonnes relations de travail avec les conseils de hameau et le gouvernement, représentera un outil important et offrira les connaissances de base aux aînés qui souhaitent apporter des changements aux niveaux local et territorial.

Préoccupations des aînés :

- La capacité financière et administrative des comités d'aînés est un défi constant qui doit être pris en considération.
- Besoin d'en savoir plus sur les possibilités de financement des comités d'aînés
- Besoin de tenir des ateliers de sensibilisation concernant la consommation de drogue et d'alcool pour aider les aînés à comprendre ce que vivent les personnes aux prises avec de tels problèmes
- Besoin d'une meilleure compréhension des mécanismes de fonctionnement du gouvernement.

Objectifs :

- ❖ Organiser des séances de formation pour les comités d'aînés concernant l'élaboration de projets, les stratégies de financement, la gouvernance et les plans de recrutement;
- ❖ Soutenir la création d'un Secrétariat aux aînés au Nunavut;
- ❖ Collaborer avec la GRC et le MSSS pour créer des ateliers de sensibilisation concernant la consommation de drogue et d'alcool;
- ❖ Collaborer avec d'autres ministères du GN pour offrir de l'information au sujet des mécanismes de fonctionnement du gouvernement.

Étapes à venir :

- Ateliers sur le financement afin de transmettre de l'information au sujet des sources de financement pour les comités d'aînés et la rédaction de demandes de financement;
- Organiser des présentations de la GRC et du MSSS sur la drogue et l'alcool;
- Assurer la liaison entre le ministère et les aînés en distribuant de l'information au sujet des mécanismes de fonctionnement du gouvernement.

Résultats :

- Les aînés ont une meilleure compréhension des règles de rédaction des demandes de financement, des règles de gouvernance et des organismes de financement;
- Un groupe plus efficace, organisé et cohérent de comités d'aînés travaillent ensemble dans tout le Nunavut ;
- Renforcement des liens entre les aînés et la GRC et le MSSS;
- Les aînés acquièrent une meilleure compréhension du processus législatif et de la façon dont leurs besoins peuvent être comblés par le gouvernement.

B : PROMOTION DU RESPECT ENVERS LES AÎNÉS – CÉLÉBRATION DE LA CONTRIBUTION DES AÎNÉS

Le statut des aînés sera valorisé à l'aide de programmes permettant de tisser des liens avec les jeunes et de célébrer leurs réalisations, et en offrant aux jeunes la possibilité de partager leur expérience culturelle et linguistique. La tenue de rencontres célébrant leurs réalisations est un moyen important de reconnaître officiellement l'importance des aînés au Nunavut.

Les collectivités qui respectent les aînés ne toléreront pas les situations d'abus ou d'exploitation envers les aînés. Par conséquent, des campagnes de sensibilisation portant sur les abus et la violence envers les aînés permettront de renforcer les liens entre les ministères et les organismes communautaires afin d'éliminer la violence envers les aînés.

Préoccupations des aînés :

- Besoin de soutien au niveau local, régional et territorial pour les réunions et les rencontres célébrant les réalisations des aînés.
- Manque d'intérêt à soutenir les conférences ou les présentations offertes par les aînés.

Objectifs :

- ❖ Soutenir les rencontres et les célébrations soulignant les réalisations des aînés au niveau local, régional et territorial;
- ❖ Établir des liens avec le ministère de la Justice et d'autres groupes afin de promouvoir le respect envers les aînés et éliminer l'exploitation et la violence envers les aînés;
- ❖ Appuyer des campagnes de sensibilisation concernant l'exploitation et la violence envers les aînés;
- ❖ Faciliter la tenue de conférences ou de présentations permettant aux aînés de partager leurs connaissances linguistiques et culturelles.

Étapes à venir :

- Aider les comités d'aînés à planifier et fixer des objectifs pour leurs programmes de campements ou d'expédition dans la nature;
- Aider à la coordination et la promotion de conférences ou de présentations par les aînés;
- Établir des liens avec le ministère de la Justice et d'autres groupes afin de promouvoir le respect envers les aînés et éliminer l'exploitation et la violence envers les aînés.

Résultats :

- L'expérience et le statut des aînés sont valorisés;
- Des liens plus étroits existent entre les aînés et les jeunes du Nunavut;
- Tenue de campagnes efficaces de sensibilisation contre la violence envers les aînés.



C : SAVOIR TRADITIONNEL – TRANSMISSION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE

Au fil des siècles, les Inuit ont développé une langue dynamique ainsi qu'une culture et un patrimoine de grande richesse. Les connaissances des Inuit au sujet de la terre, des animaux et du climat du Nord sont uniques et sans précédent. Des efforts doivent être faits pour maintenir ces aspects de l'identité des Inuit dans les collectivités modernes. Ce travail est essentiel pour transmettre aux jeunes un sens profond de l'identité inuit tout en préservant l'histoire sociale, culturelle et intellectuelle du peuple inuit et les connaissances acquises depuis des siècles.

Préoccupations des aînés :

- Un plus grand intérêt doit être accordé à la recherche généalogique;
- La compilation de l'histoire de chaque collectivité aiderait les jeunes à mieux comprendre l'origine de leur collectivité;
- Susciter de l'intérêt pour la toponymie pour la jeune génération;
- Besoin d'un soutien accru pour la tenue d'ateliers sur le savoir-faire traditionnel;
- Besoin d'augmenter le nombre d'activités dans la nature pour les aînés et les jeunes.

Objectifs :

- ❖ Développer des ressources pour les personnes intéressées par la recherche généalogique;
- ❖ Poursuivre la collecte de l'histoire orale et rendre les résultats plus accessibles;
- ❖ Examiner la possibilité de produire un plus grand nombre de documents écrits ou autres à l'aide de l'information recueillie au sujet de l'histoire orale;
- ❖ Appuyer les programmes qui permettent de tisser des liens entre les jeunes et les aînés;
- ❖ Appuyer la tenue d'ateliers dans la nature enseignant les compétences traditionnelles et la terminologie qui s'y rattache.

Étapes à venir :

- Mise sur pied de projets de généalogie;
- Mise sur pied d'ateliers et de projets;
- Élaboration d'une stratégie afin d'augmenter et de faciliter l'accès du public à la collection d'histoire orale produite par le MCLAJ.

Résultats :

- Les liens sont renforcés entre les aînés et les jeunes grâce à leur intérêt partagé pour la culture, la langue et le patrimoine;
- Intérêt renouvelé pour la toponymie dans l'ensemble du Nunavut;
- Les connaissances, les compétences et les valeurs traditionnelles ainsi que la langue sont préservées et transmises à la prochaine génération.

D: VIES ET FAMILLES SAINES – ESPRITS ET CORPS EN SANTÉ

La santé de l'esprit, du corps et des familles permet aux aînés de rester actifs, de mener des vies remplies et stimulantes, et d'éviter l'isolement social et culturel. L'indépendance et la mobilité aident également les aînés à conserver leur dignité et à offrir une contribution active à leur collectivité. Il est également important de reconnaître que le suicide et la dépendance aux drogues chez les jeunes ont un impact direct sur la sécurité, le bien-être et le bonheur des aînés. Par conséquent, il est nécessaire d'adopter une approche holistique pour appuyer la santé et le bien-être des aînés. Cela comprend des programmes de vie saine adaptés à la culture, l'octroi de logements convenables et des mesures afin de créer des familles et des collectivités en santé.

Préoccupations des aînés :

- Besoin de socialiser les uns avec les autres pour assurer la santé du corps et de l'esprit
- Intérêt à demeurer physiquement et mentalement actifs.

Objectifs :

- ❖ Établir des liens avec d'autres ministères du gouvernement afin de promouvoir les programmes de promotion de modes de vie sains;
- ❖ Soutenir les activités sociales qui permettent aux aînés de demeurer physiquement et mentalement actifs.

Étapes à venir :

- Établir des liens avec d'autres ministères du gouvernement partageant des objectifs similaires;
- Créer des dépliants concernant les modes de vie sains et présentant divers exercices simples pouvant être exécutés par les aînés.

Résultats :

- Renforcement des liens avec d'autres ministères du gouvernement afin de promouvoir les modes de vie sains;
- Sensibilisation accrue au sujet de l'impact du suicide, de la dépendance aux drogues et des mauvaises conditions de logement sur les aînés, et mise sur pied d'une stratégie holistique afin de faire face à cette situation.



E : CONCLUSION

Le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse finance divers programmes destinés aux aînés du Nunavut. Dans les faits, plusieurs ministères du GN et d'autres organismes offrent également du financement. La plupart des mesures mentionnées dans la présente stratégie vont au-delà des activités prévues par les programmes réguliers qui existent déjà pour les aînés.

Les objectifs, les étapes à venir et les résultats indiqués dans les pages précédentes ne peuvent être réalisés par le MCLAJ seul. Nous devons travailler en collaboration afin de répondre aux besoins de nos aînés. En adoptant une approche holistique, et en écoutant ce que les aînés nous ont dit, nous souhaitons améliorer la qualité de vie de ce groupe respecté de notre population.

